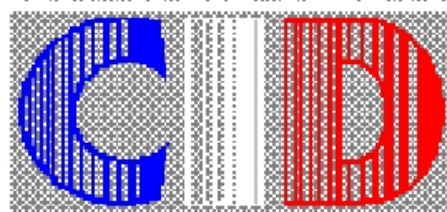
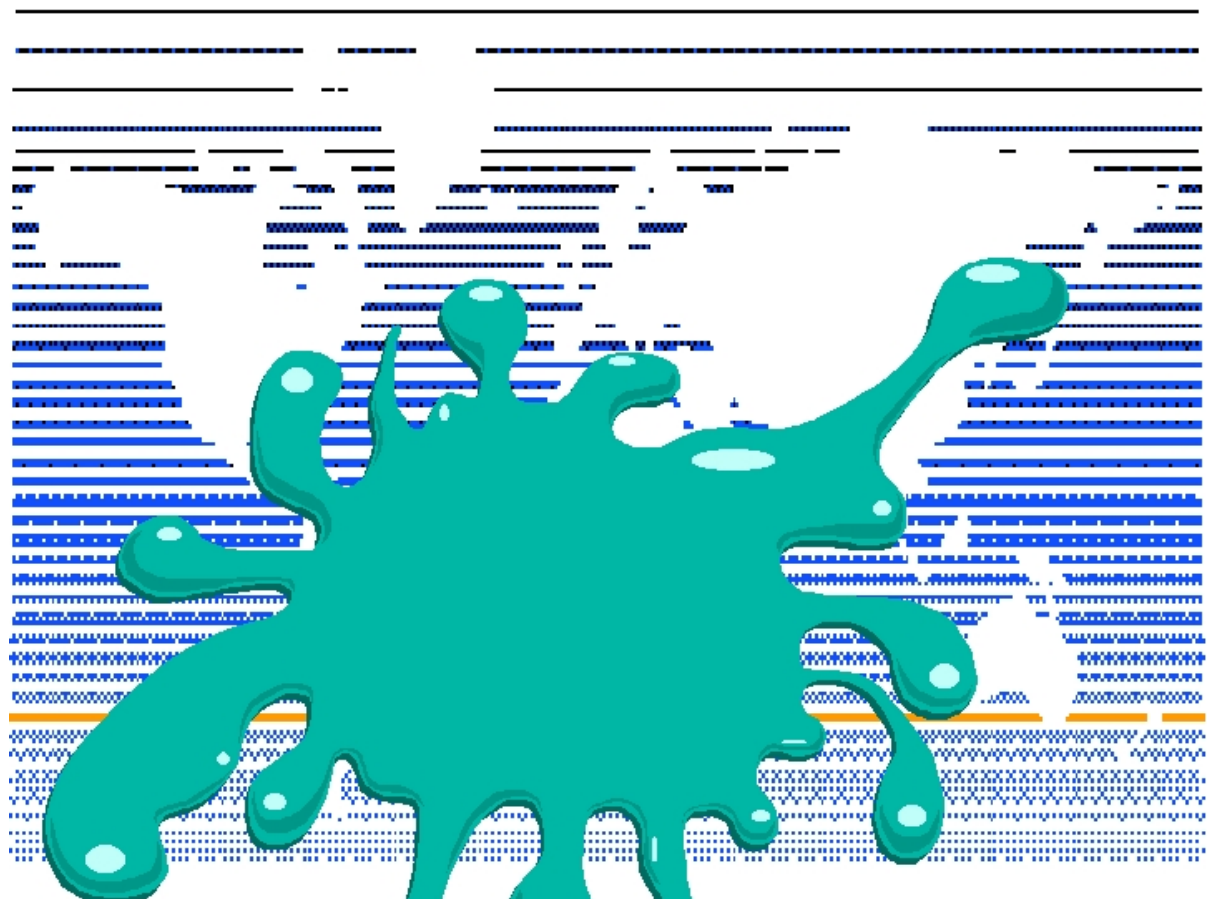


COLLEGE INTERARMÉES



DE DÉFENSE

**mémoire de géopolitique  
du  
commandant Lhuissier**



*L'eau, élément géopolitique de plus en  
plus déterminant dans la politique des Etats*

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

**Le libellé du sujet de l'étude est :**

- 

" L'eau, élément géopolitique de plus en plus déterminant dans la politique des Etats. "

- 
- 
- 
- 

**Préambule:**

- 

La position des Etats concernant l'eau est extrêmement variable. Le contexte climatique, la ressource disponible pour chacun, font que la géographie est primordiale à ce sujet. Il paraît donc intéressant de traiter l'eau, sous un regard géopolitique. Cependant, le problème hydrique est vaste, multiforme et concerne de nombreux acteurs : institutionnels, privés, publiques, internationaux et nationaux. Il est donc nécessaire de présenter l'enjeu hydrique auquel tous les pays se trouvent confrontés. Le caractère mondial du problème permet d'illustrer le sujet par des exemples pris sur l'ensemble des continents, tant il est planétaire. Ces exemples, choisis pour leur pertinence, ne devront pas faire oublier au lecteur, qu'ils illustrent un aspect plus universel. Ainsi, ce document traitera l'étude à la manière des impressionnistes, c'est à dire, par touches successives sur l'ensemble de la planète, sans se focaliser sur une région particulière du monde.

### Remarque:

Ce mémoire portera uniquement sur l'eau douce, car, bien que ne représentant que seulement 2% du volume global disponible sur Terre, celle-ci est indispensable à l'homme, quelle que soit la latitude, la longitude.

## TABLE DES MATIERES

### **1. Introduction:**

### **2. L'eau, élément indispensable, facteur de richesse:**

#### **2.1. Source de vie:**

#### **2.2. Facteur de richesse:**

### **3. Bilan hydrique mondial:**

#### **3.1. Données géophysiques:**

### **4. Inégalité des ressources en eau et accroissement diversifié de la demande:**

#### **4.1. Une répartition très inégale des flux d'eau naturels:**

#### **4.2. L'aggravation prévisible de la disparité:**

**4.2.1. Un taux de croissance démographique souvent élevé:**

**4.2.2. Les impératifs de la croissance économique:**

**4.2.3. Différence entre pays développés et pays en développement:**

**4.2.4. La diversification et la concurrence des usages:**

**5. L'eau moyen, stratégie des Etats:**

**5.1. La théorie de la frontière appliquée aux fleuves et lacs:**

**5.2. L'eau et la défense du territoire:**

**5.3. L'eau, moyen offensif:**

**6. Un instrument politique:**

**6.1. Les ambitions géopolitiques régionales:**

**6.2. Le règlement de problèmes politiques territoriaux:**

**6.3. Un enjeu stratégique:**

**7. Les zones " hydroconflictuelles " majeures:**

**7.1. Le contexte le plus alarmant : le Proche et Moyen-Orient:**

**7.1.1. Affrontements passés:**

**7.1.2. Situation:**

**7.2. Autres zones " hydroconflictuelles ":**

**7.2.1. Le Nil:**

**7.2.2. Afrique noire:**

**7.2.3. Amérique:**

**7.2.4. Asie:**

**7.2.5. Europe : différent sur le Danube:**

**8. Des risques d'actions terroristes:**

**9. Droit international de l'eau:**

**10. Conséquences de l'absence d'une véritable législation internationale:**

**10.1. Rapports de force et réactions en chaîne:**

**10.2. Avantages de fait au riverain d'amont:**

**10.3. Avantage au plus puissant:**

**11. Conclusion:**

**BIBLIOGRAPHIE**

**Introduction:**

L'eau douce se raréfie et, de plus en plus, l'offre ne répond plus à la demande. Le " don du ciel ", indispensable à la santé, au bien être et au développement économique, longtemps considéré comme une ressource inépuisable, est devenu un bien rare, donc cher et conflictuel.

Les chiffres sont brutaux: tous les vingt ans, télescopés par une triple croissance \_ la démographique, l'agriculture irriguée et l'urbanisation \_, les besoins en eau doublent. Tant et si bien qu'en moyenne la quantité d'eau disponible par habitant a diminué de 40% depuis 1970. Un chiffre qui, globalement, n'a encore rien de très inquiétant, tant les réserves de la planète sont importantes, mais qui dès à présent, agit comme un niveau d'alerte dans certaines régions du monde. Vingt-quatre pays sont d'ores et déjà en dessous du niveau de pénurie et, d'ici un quart de siècle, les régions en situation de " stress hydrique " pourraient concerner environ les deux tiers de la planète, selon l'Organisation Météorologique Mondiale.

L'humanité n'est donc pas loin d'entrer en état de pénurie chronique quant à son alimentation en eau. " Six milliards d'hommes s'évertuent à capter un filon qui, finalement, se fait de plus en plus rare que l'or et le pétrole, mais, si on peut se passer de métal jaune ou d'or noir, on ne peut pas vivre sans eau. " comme l'affirme Roger Cans dans son ouvrage La bataille de l'eau. On fait des guerres pour un enjeu moindre. Dans le monde, on relève quelques trois cents zones de conflits potentiels pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes.

Les usagers, sous le triple choc des sécheresses, des pollutions et de la croissance démographique, grognent car l'eau, que l'on croyait disponible à jamais, devient un bien économique rare, un produit dont le coût augmente de manière régulière.

Dans le contexte d'une inégale répartition des disponibilités de la ressource et d'un accroissement incessant de la demande, l'eau apparaît de plus en plus comme une donnée stratégique génératrice de situations conflictuelles entre Etats. Or celles-ci,

en l'absence d'une véritable législation internationale, demeurent largement dominées par les rapports de forces.

C'est pourquoi, l'eau est devenue un sujet de préoccupation majeur des Etats. C'est pour eux, un facteur déterminant de survie qu'il convient de traiter tant par des décisions de politique intérieure, que par des actions de politique extérieure. L'eau est donc un élément qui infléchit la politique des Etats.

Non seulement la ressource est de plus en plus exploitée quantitativement, mais elle se dégrade aussi qualitativement. Dans son ouvrage *Le sursis de l'espèce humaine* (Belfrond), le biologiste Eric Séralini estime que " la contamination des eaux dites potables est à l'origine de vingt-cinq millions de décès annuels dans le monde ".

Ce désastre humanitaire concerne les pays du sud, mais il commence à toucher nos pays tempérés et riches. Les pollutions d'origines agricole (nitrate et pesticides) et industrielle laissent de plus en plus de trace dans les eaux des rivières et des sources. Selon l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), un tiers des ressources en eau de la France est sous la menace des nitrates.

Le problème est donc bien planétaire. Il concerne tous les Etats qui doivent trouver des solutions pour satisfaire les usagers et satisfaire leurs besoins énergétiques, alimentaires. Source d'indépendance et de souveraineté, l'eau, élément naturel s'affranchit toutefois des limites artificielles que l'homme a bâties.

### L'eau, élément indispensable, facteur de richesse:

Source de vie:

Au commencement était l'eau. La Genèse l'affirme, et la science le confirme: la vie sur Terre a commencé dans l'eau, matrice universelle. Les êtres finalement sortis de l'eau ont failli disparaître sous l'eau avec le déluge.

Un symbole : les chimistes le démontrent : la molécule d'eau, malgré sa simplicité (deux atomes d'hydrogène, un atome d'oxygène), n'est pas ordinaire. Elle devrait normalement se trouver à l'état gazeux. Par le mystère des charges électriques, les atomes de cette molécule s'articulent en un élément d'une rare fluidité: H<sub>2</sub>O.

Les biologistes le soulignent : notre corps est composé à 70 % de cette molécule liquide atypique, qui assure la circulation du sang, la régulation thermique, la digestion des aliments et leur élimination. C'est donc l'eau qui permet à l'organisme de fonctionner. Sans eau, la vie n'est pas possible.

Les médecins le constatent : la mauvaise qualité de l'eau est à l'origine de multiples maladies qui accablent le tiers monde : trachome, choléra, typhoïde, sans oublier le paludisme, qui prolifère dans les zones humides tropicales.

Facteur de richesse:

Les économistes le confirment : la richesse d'une nation commence par sa ressource en eau. C'est pourquoi le Canada, la France et la Suède sont traditionnellement riches alors que le Mali, le Soudan ou l'Inde sont encore pauvres.

Posséder l'eau, c'est ne pas perdre d'énergie, de temps pour la recueillir, la traiter, la distribuer. Ainsi débarrassés de " corvée d'eau ", les pays pourvus peuvent-ils consacrer leurs ressources à d'autres activités. De même, l'histoire le démontre, les fleuves et rivières ont été, et demeurent encore, d'excellents moyens de communication et d'échange. Enfin, sans quantité d'eau suffisante, il est impossible de développer une agriculture intensive ou des complexes industriels.

Naturellement chaque fois qu'une denrée est précieuse, elle est convoitée.

### Bilan hydrique mondial:

Données géophysiques:

L'eau constitue la ressource la plus abondante sur la planète puisqu'elle recouvre 71% de sa superficie et représente un volume de 1 400 millions de kilomètres cubes. Mais 98% de ce volume a une teneur en sel trop élevée pour être consommé comme eau potable, être utilisé pour l'irrigation ou même pour la plupart des usages industriels.

Le flux des eaux continentales (eaux superficielles et souterraines de l'ensemble des terres émergées) est évalué à 40 000 milliards de mètres cubes par an mais se trouve inégalement réparti.

La croissance démographique, les besoins différenciés mais croissants des pays en développement et des pays industrialisés, les aléas climatiques exacerbent le caractère vital de l'eau qui est devenue un enjeu économique et donc un enjeu de politique nationale ou internationale.

## Inégalité des ressources en eau et accroissement diversifié de la demande:

Une répartition très inégale des flux d'eau naturels:

Les précipitations varient dans le monde, en moyenne annuelle, de 1 cm à 10 m, soit moins de 10 000 m<sup>3</sup> à 10 millions de m<sup>3</sup> par km<sup>2</sup>. Sur un flux annuel de 40 000 km<sup>3</sup> d'eau continentale, les zones arides et semi-arides ne contribuent à ce flux qu'à hauteur de 2%.

La pénurie est donc principalement due à des situations géoclimatiques défavorables.

Parmi ces zones déficitaires, le Proche-Orient subit une pénurie d'eau de longue durée, aggravée par des sécheresses récurrentes. Celles des années 1989 à 1991 ont mis en danger le développement économique et agricole des pays de la région et leur ont fait prendre conscience de la précarité de leurs ressources en eau, déjà limitées.

Israël et la Jordanie sont situés dans ce qui est appelé la " tranche critique ", accusant un déficit hydrique d'au moins 300 millions de m<sup>3</sup> par an. Ainsi, en Jordanie, les nappes renouvelables alimentées par les précipitations sont en baisse régulière et les eaux du lac de Tibériade et du Jourdain sont quasi-inutilisables, en particulier pour l'irrigation, en raison de leur très forte teneur en sel.

Cependant, la pénurie n'est pas limitée à cette région. Durant cette décennie, elle a fortement touché le Moyen-Orient, l'Afrique ( Maghreb, Sahel, Afrique de l'est et Afrique du sud ), le nord de la Chine : plaine semi-aride dans laquelle vivent 200 millions de personnes et incluant les villes de Pékin et Tien-Tsin, l'Amérique (Californie) et l'Europe du sud (notamment l'Andalousie).

Les pays les plus touchés sont l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie, les pays de la péninsule arabique et bien évidemment les pays du Sahel en voie de désertification.

La plupart des pays et zones cités n'atteignent pas le seuil de pénurie que le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) établit à 1 000 m<sup>3</sup> d'eau par habitant et par an. A 500 m<sup>3</sup>, la situation devient critique et en dessous de 100 m<sup>3</sup>, il convient de faire appel à des " ressources non conventionnelles " tel que le dessalement de l'eau de mer (solution onéreuse mais parfaitement au point) ou le recyclage des eaux usées. Parmi les pays les plus fortement déficitaires, avec une

aggravation exponentielle de la situation d'ici à l'an 2020, le Koweït, Qatar et Bahreïn disposent actuellement de 90 à 120 m<sup>3</sup> par habitant et par an.

Le problème majeur de ces déficits persistants est leur caractère cumulatif et le fait, qu'ils peuvent rapidement devenir irréversibles. Ils ne font qu'amplifier le fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres. Nombreux sont alors, ceux qui choisissent l'exode.

L'aggravation prévisible de la disparité:

Un taux de croissance démographique souvent élevé:

La règle mise en évidence par Malthus dite de la " progression géométrique " (doublement de la population tous les 25 ans) trouve son point d'application dans nombre de pays connaissant des problèmes de ressources en eau. Si l'on prend l'exemple du bassin du Nil, l'une des régions considérées comme les plus pauvres du monde que se partagent neuf pays, on constate que la population actuelle estimée à 140 millions d'habitants connaît un taux de croissance annuel de 3,7%. Dans ce cas, le doublement de la population ne se fait pas tous les 25 ans mais tous les 18 ans.

Dans l'absolu, des taux de croissance démographique supérieurs à 1,5% peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour des pays en développement les confrontant à l'impossibilité d'approvisionner en eau leurs habitants en quantités suffisantes.

Les impératifs de la croissance économique:

D'une manière générale, la croissance économique, qui implique le développement de l'agriculture, de l'industrie et de l'urbanisme, pose en même temps le problème de la consommation d'eau (aspect quantitatif) et des atteintes susceptibles d'être portées à sa qualité (déversement des effluents pollués). Des pays arides comme l'Egypte, la Libye, Israël, Qatar, l'Arabie Saoudite, le Yémen et Malte utilisent presque toutes les ressources en eau renouvelables dont ils disposent. Les prélèvements peuvent aller jusqu'à l'assèchement complet des cours d'eau comme

pour le Colorado aux Etats-Unis, pour le Syr Daria et l'Amou Daria qui alimentent la mer d'Aral.

Au niveau mondial, les consommations en eau ont davantage augmenté ces trente-cinq dernières années qu'au cours des trois siècles précédents, ceci à un rythme annuel de 4 à 8% l'an. Cet accroissement est en majeure partie imputable aux pays en développement (la consommation d'eau dans les pays industrialisés est stabilisée voire en légère décroissance de 2 à 3 % l'an). Selon le World Resources Institute, 3240 km<sup>3</sup> d'eau douce sont prélevés et utilisés chaque année. Sur cet ensemble, 69 % le sont par l'agriculture, 23% par l'industrie (soit 745 km<sup>3</sup> par an) et 8 % pour les usages domestiques. 86 % des prélèvements sont rejetés dans le milieu après utilisation, soit 640 km<sup>3</sup>.

On peut s'attendre dans les prochaines années, en moyenne et au niveau mondial, à un accroissement plus rapide des taux de consommation nette industrielle et domestique que celui de la consommation nette de l'agriculture. Ce dernier, toutefois, devrait augmenter en valeur absolue.

#### Différence entre pays développés et pays en développement:

Aujourd'hui, globalement les trois-quarts de l'eau douce sont utilisés pour l'irrigation. A climat et à structures d'irrigation comparables, on note une certaine corrélation entre le degré de développement du pays et la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation.

Les pays développés maîtrisent en effet mieux les techniques permettant l'économie d'eau. Les pays en développement utilisent environ deux fois plus d'eau par hectare que les pays industrialisés alors que leur production est trois fois inférieure. La moitié de l'eau servant à l'irrigation s'évapore durant le stockage ou lors de la dérivation sur des dizaines voire des centaines de kilomètres de désert (cas de l'Irak), en l'absence de système de canalisation adéquat.

Le gaspillage est accru du fait, qu'en règle générale, les " irriguants " paient rarement plus du cinquième des coûts d'exploitation des programmes publics d'irrigation. En outre, les cultures sont largement subventionnées (selon la Banque Mondiale, en Egypte les subventions annuelles globales versées par l'Etat pourraient s'établir entre 28 et 56 milliards de francs). Des études de la Banque Mondiale tendent à démontrer que, dans un nombre croissant de pays à faibles ressources en eau, l'eau est principalement utilisée à l'irrigation de cultures qui ont une valeur inférieure au coût de l'eau.

Dans les pays en développement, le gaspillage est aggravé par l'inefficacité des équipements, qu'il s'agisse des barrages réservoirs, des stations d'épuration, des

réseaux d'adduction vétustes ou anarchiques à l'image de la démographie urbaine, les contraintes budgétaires s'opposant à un entretien adéquat des infrastructures.

Par ailleurs, l'emploi sans discernement de fertilisants, le rejet de germes pathogènes à partir des eaux usées domestiques non traitées, celui des métaux lourds et de composés organiques de synthèse constituent les causes majeures de pollution des eaux douces ont des conséquences d'autant plus dommageables que l'on se situe dans un pays aride.

#### La diversification et la concurrence des usages:

Le problème hydrique se pose de façon encore plus cruciale lorsque la concurrence entre les usages (alimentaire urbain, irrigation, ...) est le fait de systèmes économiques et sociaux disparates, entre une société économiquement " avancée " et un système social plus archaïque.

Dans les territoires occupés (Cisjordanie), la consommation moyenne journalière pour les usages domestiques est de 70 litres pour un palestinien contre 260 litres pour un israélien, soit presque quatre fois plus. Cette disparité entre les deux communautés ne va pas sans aggraver la situation tant sociale que psychologique.

Autre exemple, les disparités d'usages qui existent entre les Etats-Unis et le Mexique, à partir des eaux du Rio Grande et du Rio Bravo, frontière entre ces deux pays aux systèmes juridique , économique et social totalement différents. A El Paso (Texas) 50 % de l'eau consommée l'est pour un usage de loisir (golfs, piscines) ou de " confort " (système d'air conditionné). La consommation moyenne journalière par habitant y est de 750 litres, soit le double de la consommation de la ville jumelle mexicaine de Ciudad Juarez qui s'élève à 285 litres.

#### L'eau moyen, stratégique des Etats:

L'eau a souvent été utilisée par les Etats, d'une part pour délimiter une frontière, d'autre part comme moyen stratégique ou tactique, notamment pour se protéger d'un agresseur ou lui infliger des dommages, dans le cadre d'une action offensive. Cela démontre la permanence historique de l'eau même si aujourd'hui, son usage à des fins militaires est moins prépondérant.

## La théorie de la frontière appliquée aux fleuves et lacs:

Le fleuve ou le lac situé entre deux ou plusieurs Etats a l'avantage de permettre en théorie la délimitation d'une frontière " naturelle ".

Bien que d'acceptation relativement récente (XIV<sup>ème</sup> siècle), la notion de frontière avait, dès le Moyen-Age, été appliquée aux fleuves sur le fondement du droit romain qui avait tenté de régler le problème du Tran. Le principe était de mettre la frontière de chacun des pays sur sa propre rive, la partie qui séparait les Etats demeurant neutre c'est à dire n'appartenant à aucun d'eux.

Toutefois, dans un cas de figure analogue, le cours d'eau peut être déclaré partie commune comme cela fut décidé pour le Rhin et la Moselle lors du traité du 7 octobre 1816 entre la Prusse et les Pays-Bas, ou pour la Moselle, encore aujourd'hui, sur la partie de son cours séparant l'Allemagne du Luxembourg.

Enfin, de nombreux traités prévoient l'extension de la frontière d'un Etat jusqu'à la rive opposée, son territoire incluant de ce fait le cours d'eau. Ce type de délimitation défavorable constitue souvent l'indice d'une certaine infériorité de l'Etat qui se la voit imposer. Ainsi l'accord qui avait délimité la frontière irako-iranienne sur le Chatt-El-Arad en donnant à l'Irak la souveraineté jusqu'à la rive iranienne, l'autorisant dès lors à y contrôler le trafic fluvial. Cet accord " inégal " a été à l'origine de l'un des plus graves conflits qu'ait connu le Moyen-Orient.

Maintenant et en théorie, le principe retenu est celui de la " ligne médiane " mais la pratique prévaut généralement la " ligne de thalweg " c'est à dire " la partie du lit du cours d'eau où les eaux sont les plus rapides et profondes ".

Toutefois, la délimitation de frontières, à partir de cours d'eau voire de lacs, n'en pose pas moins de nombreux problèmes liés aux divers phénomènes géographiques susceptibles d'en modifier le cours, qu'il s'agisse d'alluvions pouvant aller jusqu'à la formation d'îles ou îlots, d'érosions importantes ou de changements de lit.

## L'eau et la défense du territoire:

Les cités lacustres sur pilotis de l'époque néolithique (lac Chalain dans le Jura) ou du premier millénaire avant notre ère (village polonais de Biskupin construit sur une île lacustre) constituent les premiers exemples de l'utilisation de l'eau comme obstacle statique contre un éventuel agresseur.

L'emplacement, par la suite, d'un grand nombre de villes témoigne de l'intérêt de ce dispositif, l'obstacle naturel étant souvent complété par des ouvrages jouant le rôle de doutes. Ainsi Minive est protégée par le Tigre et un réseau de canaux et Babylone, au début du VI<sup>ème</sup> siècle, par des tranchées profondes alimentées par le Tigre et l'Euphrate.

Au V<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, les chinois construisent des digues défensives susceptibles d'être détruites rapidement pour submerger l'agresseur, technique qui sera utilisée à nouveau lors de l'invasion japonaise, en juillet 1937.

Au cours de l'hiver 1672-1673, les hollandais inondent les polders pour tenter de retarder l'invasion du pays par les armées de Louis XIV, le gel limitant toutefois les effets de la manoeuvre. En 1940, l'avancée foudroyante des armées a empêché qu'un plan similaire puisse être mis à exécution.

Quoi qu'il en soit, le franchissement des fleuves a toujours créé des problèmes aux armées et les doctrines militaires contemporaines mettent largement l'accent sur l'organisation de défense, ferme ou mobile, à partir des " coupures ".

#### L'eau, moyen offensif:

Dès le V<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, des canaux (dont celui de Han Keou) sont construits dans un but purement offensif. Ce qui permet à Liu Pang, fondateur de la dynastie des Han, de triompher deux siècles plus tard de Hiang Yu. Ces canaux ayant permis de ravitailler ses armées qui combattaient dans la province du Hunan.

Les fleuves et rivières ont très souvent, lorsqu'ils étaient navigables, servi de moyens de pénétration d'un territoire pour le contrôler, le razzier ou le conquérir. Ainsi les raids et l'implantation progressive des Normands en Europe occidentale ont-ils le plus souvent emprunté les voies fluviales. Les puissances européennes colonisatrices ont également utilisé les axes fluviaux comme moyens de pénétration qu'ils s'agissent de l'Amazone, du Mississippi, du Saint-Laurent, du Nil ou du Yang-Tsé-Kiang.

L'eau peut être également empoisonnée. Les grecs en furent victimes à la bataille de Platees (479). Ce procédé est érigé en principe dès le siècle suivant par Enés, qui explique, dans sa Poliorcétique, " comment il faut rendre les points d'eau impropres à l'usage ".

En 1943, le bombardement par l'aviation britannique des grands barrages assurant la quasi-totalité de l'approvisionnement en eau et en énergie électrique de la Rhur visait à priver l'industrie de guerre allemande de son potentiel et la population, d'eau potable.

A la fin de janvier 1993, les milices serbes ont gravement endommagé, avant de faire retraite, le barrage de Peruca situé à environ 35 km en amont de Split, menaçant la vie de quelques 20 000 personnes vivant sur le trajet que devait emprunter la vague éventuelle, en cas de rupture de l'ouvrage.

De plus, les impératifs du développement économique tendent de plus en plus à faire considérer l'accès à l'eau comme un but en soi. A cet égard, les guerres successives menées par Israël n'étaient pas exemptes d'une recherche constante de la ressource en eau, qu'il s'agisse de la conquête de la Cisjordanie, du Golan et du contrôle du Liban sud. Ce dernier lui donne la maîtrise d'un territoire aquifère montagneux de grande importance et des sources du Jourdain et du Litani.

De même, l'un des objectifs majeurs de la guerre déclenchée en septembre 1980 par l'Irak contre l'Iran était sans conteste le contrôle du Chatt-El-Arad.

~ ~ ~

Ainsi, l'eau est-elle depuis toujours une source de conflit mais aussi un moyen pour mener des actions militaires. Les Etats, grâce à elle, trouvent des limites physiques pour démarquer leurs territoires, et si nécessaire, un moyen de défense voire de conquête.

### Un instrument politique:

#### Les ambitions géopolitiques régionales:

Le gigantisme affiché d'un programme de barrage constitue souvent l'indice de la volonté d'un pays à s'affirmer d'abord au plan national, ensuite au plan régional.

La décision prise en 1959 par l'Egypte, grâce à la coopération de l'Union Soviétique, de construire le Haut Barrage d'Assouan sur le Nil coïncide avec la phase nationaliste nassérienne et sa volonté de jouer un rôle de leader régional, tout en s'affranchissant de ses liens avec les puissances occidentales.

La mise en oeuvre par la Turquie du projet d'Anatolie du sud constitue pour elle, le moyen privilégié d'affirmer sa suprématie régionale par rapport à la Syrie et à l'Irak avec lesquels elle est en compétition. Il s'agit d'un programme d'aménagement hydraulique du Tigre et de l'Euphrate, et accessoirement de l'Oronte, devant permettre la construction de 13 ouvrages principaux à buts multiples (irrigation-hydroélectricité). Il s'agit en premier lieu d'un programme national voire nationaliste qui a été conçu sans véritable recherche de coopération avec les riverains de l'aval

afin de développer l'agriculture de l'Anatolie du sud-est, priorité économique, en permettant l'irrigation d'au moins 1,7 million d'hectares.

Politiquement, la Turquie semble simultanément poursuivre, grâce à son " hydropolitique " plusieurs buts. Elle profite de sa situation géographique de riverain amont pour affirmer sa prééminence sur les riverains de l'aval. Elle s'érige en point de passage obligé vers les pays nouvellement indépendants d'Asie Centrale et du Caucase, où elle peut exercer une influence politique, économique et culturelle. Elle désamorce à moyen terme la guérilla armée au Kurdistan en permettant le décollage économique de cette région.

#### Le règlement de problèmes politiques territoriaux:

Le contrôle de l'eau peut fournir à un pays l'occasion de régler des problèmes politiques internes ou territoriaux. Ainsi, le drainage entrepris par l'Irak de la région de Amara-Nasiriyya-Bassorah, en Basse Mésopotamie, n'est pas exempt d'arrière-pensées politiques. En effet, le drainage des terres irriguées, l'écêtement des inondations et l'amélioration de la navigation en direction du Chatt-el-Arab, le creusement du " troisième fleuve " entre le Tigre et l'Euphrate visent sans doute à provoquer l'exode des populations chiites en rébellion contre le régime de Saddam Hussein.

La Turquie, de son côté, tente depuis plusieurs années de régler un problème territorial avec la Syrie. Un accord portant sur tous les cours d'eau communs aux deux Etats, et en particulier le fleuve Oronte, reviendrait à une reconnaissance syrienne implicite de la souveraineté turque sur la province du Hatay cédée par la France à la Turquie, en 1939.

#### Un enjeu stratégique:

Les situations conflictuelles entre Etats sont surtout fonction de la rareté relative de la ressource per capita, et de la configuration régionale par rapport à une population donnée. Ainsi, des zones de pénurie comme le Proche ou le Moyen-Orient engendrent des situations plus conflictuelles que des régions de l'Afrique équatoriale où l'eau est naturellement abondante. Les risques augmentent avec les rivalités entre des pays entendant chacun acquérir une suprématie régionale et disposant pour ce faire, d'un armement important. Sans être dans une situation de réelle pénurie chronique, une croissance démographique rapide (cas de l'Inde et du Bangladesh), des rivalités ethniques ou religieuses (cas de l'Inde et du Pakistan, de la Slovaquie et de la Hongrie notamment), des distorsions dans le degré de développement (Israël et Jordanie, Etats-Unis et Mexique) ou l'ensemble de ces facteurs réunis, constituent autant de probabilités de conflits.

## Les zones " hydroconflictuelles " majeures:

Le contexte le plus alarmant : le Proche et Moyen-Orient:

### Affrontements passés:

Israël est à la recherche du contrôle d'une zone hydrologiquement stratégique. Dès l'instauration du mandat britannique sur la Palestine en 1922, l'Agence juive envisage l'irrigation des terres arides et il s'ensuit une succession de plans.

En particulier dès la proclamation de l'indépendance d'Israël en 1948, le plan Hays, prévoit la dérivation de la moitié de la rivière Yarmouk vers le lac de Tibériade, pour permettre l'irrigation des régions arides du Néguev, avec les eaux du nord. Il est toutefois interrompu sur injonction du Conseil de Sécurité de l'O.N.U..

Malgré des incidents frontaliers avec la Syrie, Israël entame la seconde phase du projet prévoyant le creusement d'un canal au sud du lac Houlé pour capter tout le débit du Jourdain et l'exploiter à des fins énergétiques. Face à la recrudescence d'actions violentes, les Etats-Unis proposent, en 1956, un plan de partage des ressources hydrauliques entre les différents protagonistes.

La guerre des six jours a permis à Israël de se rendre maître de la totalité de la vallée du Jourdain jusqu'à la mer Morte mais surtout du territoire aquifère montagneux de Judée et de Samarie, d'une importance exceptionnelle dans cette zone aride. La conquête du plateau du Golan, outre des considérations stratégiques (contrôle de la ligne de crête), a également obéi à la possession de la source du Banias contribuant à alimenter le lac de Tibériade. Enfin, l'opération " Paix en Galilée " menée en 1982 a permis à Israël de s'assurer le contrôle des trois cours d'eau alimentant directement le lac de Tibériade à savoir le Dan, le Hasbani et le Banias lui-même. Israël a maintenant accès au Litani, fleuve principal du Liban.

Le partage de L'Euphrate, entre la Syrie et l'Irak a failli, dans les années 70, se transformer en conflit armé. Seule une médiation saoudienne entre les deux pays a permis d'éviter un affrontement. En effet le remplissage du barrage de Tabqa, principal ouvrage syrien sur l'Euphrate, avait entraîné la diminution du quart du débit pour l'Irak qui n'avait pas hésité à masser des troupes à la frontière avec la Syrie.

### Situation:

Les négociations multilatérales israëlo-arabes consacrées à l'eau (l'un des cinq volets des pourparlers en vue d'aboutir à la paix) qui ont eu lieu en janvier 1992 à Moscou, ont clairement montré que l'eau était bien au centre des préoccupations et contradictions proche-orientales. Pour Thomas Naff, hydrologue spécialiste des questions proche-orientales, " il ne peut y avoir de paix sans que soient réglés les problèmes de l'eau et vice versa (...). C'est l'eau qui déterminera l'avenir des territoires occupés et, au delà, la paix ou la guerre. Si la crise n'est pas résolue, il en résultera une plus grande probabilité de conflit entre la Jordanie et Israël qui entraînerait probablement d'autres pays arabes ".

Dès 1987, M. Boutros-Gali, à l'époque ministre des Affaires étrangères de l'Egypte, estimait que " la prochaine guerre dans notre région concernera l'eau, pas la politique ". Enfin, le roi de Jordanie n'exclut pas que son pays puisse entrer en guerre contre Israël à cause de l'eau du Jourdain.

La seconde série de contentieux porte sur l'exploitation du Tigre et de l'Euphrate et concerne la Turquie, la Syrie et l'Irak, les deux fleuves se rejoignant en Irak pour former le Chatt-el-Arab. Si la Syrie est la première à vouloir contrôler l'Euphrate avec la construction, en 1975, par les experts soviétiques, du barrage Al Tahawra à Tabqa, à une quarantaine de kilomètre de la frontière turque, le véritable problème se pose du fait des aménagements entrepris par la Turquie elle-même. La crise semble avoir culminé avec le remplissage du barrage Atatürk, en janvier 1990. L'Euphrate a été dérivé pendant un mois, n'étant plus alimenté dans sa partie syrienne que par ses trois affluents. Même une fois le barrage rempli, le niveau du fleuve se trouve réduit de trois mètres et réduit également le débit du fleuve d'un tiers. La Syrie et l'Irak ont été mis devant le fait accompli et restent préoccupés et arrêtés dans leurs ambitions d'irrigation, de production d'énergie.

Autres zones " hydroconflictuelles ":

### Le Nil:

Formé de la réunion du Nil blanc et du Nil Bleu, le Nil s'étend sur une longueur de 667 km de l'équateur à la Méditerranée et son bassin sur plus de 3 millions de km<sup>2</sup>, incluant 9 pays (Burundi, Rwanda, Tanzanie, Kenya, Ouganda, Soudan à hauteur de 50%, Ethiopie à 12% et Egypte à environ 10%).

L'enjeu majeur est constitué par le partage de la ressource entre les trois pays les plus en aval (Egypte, Ethiopie et Soudan) situés dans une zone aride ou semi-aride dans laquelle aucune agriculture ne serait possible en l'absence du fleuve (58 millions d'égyptiens vivent sur les rives du Nil pour lesquels il constitue l'unique source de vie).

Longtemps, sous l'autorité anglaise, le Soudan et l'Ethiopie ont accepté de ne pas construire d'ouvrage sur le fleuve, mais depuis son indépendance, le Soudan remet en cause les accords " coloniaux " et entreprend en 1957, unilatéralement, la construction sur le Nil Bleu du barrage de Roseires. L'Egypte, après une très vive tension entre les deux pays, trouve un accord qui lui permet de construire le barrage d'Assouan. Cet accord sur les différents débits accordés à chacun est rejeté par l'Ethiopie qui n'a pas été associée aux négociations.

Pour le Soudan, l'aménagement du Nil Blanc semble difficilement réalisable en raison de la guerre civile, la guérilla du sud étant alliée par nécessité à l'Ethiopie. Le fait de rendre le fleuve navigable est ressenti par le sud comme étant une tentative de pénétration à usage militaire en vue de sa " pacification " par le nord, lié historiquement à l'Egypte.

C'est toutefois pour l'Egypte que le problème se pose de la façon la plus cruciale car le Nil la traverse sans recevoir un seul affluent. Le barrage d'Assouan est un point sensible d'une extrême importance eu égard aux conséquences incommensurables que pourrait entraîner sa destruction.

#### Afrique noire:

Les incidents frontaliers sporadiques entre certains pays d'Afrique équatoriale ont eu l'eau seulement comme prétexte et non comme véritable enjeu, eu égard à l'abondance de la ressource dans cette zone. Il s'agit en l'occurrence de simples incidents de frontières entre pays non amis qui seraient peut-être encore plus fréquents et plus sérieux en l'absence de cette frontière naturelle qu'est le fleuve (Congo-Zaire, Mauritanie-Sénégal).

#### Amérique:

Depuis le début du siècle, de nombreux contentieux se sont produits entre le Canada et les Etats-Unis à propos de l'utilisation partagée des eaux, soit pour l'irrigation, soit pour l'hydroélectricité. Ils sont toutefois résolus par la voie d'accords à portée générale ou particulière (traité sur les eaux frontalières en 1909, traité sur la rivière

Columbia de 1961). De même, les Etats-Unis et le Mexique ont des différends quant à l'usage du Rio Grande et de la nappe souterraine transfrontalière. Les Etats-Unis reprochent au Mexique de contaminer la nappe phréatique par des hydrocarbures et de rejeter directement les eaux, notamment de l'irrigation dans le Rio Grande. A l'intérieur même des Etats-Unis, un litige est né entre trois Etats du sud, l'Alabama, la Géorgie et la Floride pour le partage du fleuve Chattahoochee, long de 600 km.

### Asie:

Le premier problème a trait au Gange et au Brahmapoutre entre l'Inde et le Bangladesh. Dans les années 70, l'Inde a entrepris unilatéralement la construction d'un barrage sur le Gange à proximité du Bangladesh qui reproche à l'Inde de le priver d'un débit indispensable. Parallèlement, le Bangladesh doit subir les inondations du Brahmapoutre. L'Inde a proposé la construction d'un canal sur le territoire des deux pays, qui permettrait de relier le Gange et le Brahmapoutre et d'en réguler le débit. Pour le Bangladesh, ce canal porterait atteinte à sa souveraineté et causerait des dommages à l'environnement.

Le Népal, bien que désireux de pouvoir disposer d'une voie de communication jusqu'à la mer, apparaît réticent pour collaborer à des aménagements sur le Gange, estimant qu'ils profiteraient davantage à l'Inde qu'à lui-même. Il en va de même pour un projet hydroélectrique sur le fleuve Makhali.

Le second conflit est une des conséquences de la partition, en 1947, entre l'Inde et le Pakistan, qui a ipso facto entraîné celle du système d'irrigation du bassin de l'Indus. En 1948, l'Inde interrompt unilatéralement l'écoulement de l'eau dans les canaux traversant la frontière indo-pakistanaise et il faut attendre 1960, pour qu'un traité relatif aux eaux de l'Indus entérine juridiquement la partition des eaux et définisse les droits et obligations de chacune des parties. Toutefois, à ce jour, de nombreux contentieux persistent, comme les ouvrages de stockage sur le Jherum, dépassant la superficie de retenue autorisée.

### Europe : différent sur le Danube:

Les problèmes ont pour origines des décisions prises sous les régimes communistes par la Hongrie et la Tchécoslovaquie, dont le projet de barrage hydroélectrique de Gabčíkovo, lequel vise à dériver vers la centrale la totalité du débit du Danube, à partir seulement d'un de ses bras, d'où l'assèchement de l'autre bras et de la nappe d'accompagnement. Les hongrois ont retiré leur participation et demandent aux slovaques d'en faire de même car ce projet, selon eux, modifie la frontière et

présente de nombreux risques écologiques. Les deux pays ont demandé, le 7 avril 1993, à la Cour Internationale de régler leur différend.

### Des risques d'actions terroristes:

En cas de crise, le risque n'est pas nul que des groupes terroristes actionnés par tel ou tel Etat puissent menacer de détruire un barrage ou une usine de traitement de l'eau.

Lors de la Guerre du Golfe, le risque d'une attaque aérienne conjointe du Soudan et de l'Irak, contre le barrage d'Assouan avait été envisagé. Au début de la guerre en Croatie, un commando de croates musulmans s'est emparé d'un barrage, menaçant de le détruire.

L'autre risque réside dans l'agression, soit quantitative (sabotage entraînant l'interruption de l'approvisionnement), soit qualitatif (pollution volontaire de l'eau par des moyens chimiques, bactériologiques ou même radioactifs).

Sans négliger l'efficacité de ces procédés, notamment bactériologiques, la difficulté de mise en oeuvre des différents produits minimise le risque. Les petites unités d'approvisionnement restent plus vulnérables que les grandes. En France, durant la guerre du golfe, l'un des plans de protection visait à protéger d'une manière spécifique les installations d'approvisionnement en eau.

### Droit international de l'eau:

Depuis Charlemagne (an 850) qui octroya à un monastère la liberté de naviguer sur le Rhin, pas moins de 3 800 actes, déclarations unilatérales et traités bi ou multilatéraux ayant trait à l'utilisation des ressources en eau se sont succédés. Plus de 286 des traités actuellement en vigueur ne concernent, toutefois, que 61 des 200 bassins internationaux. Ainsi, on constate au pire un vide juridique, au mieux de nombreuses lacunes dans le Droit international concernant l'eau.

### Conséquences de l'absence d'une véritable législation internationale:

Rapports de force et réactions en chaîne:

L'exemple des aménagements projetés par la Turquie sur l'Euphrate apparaît le plus significatif. Dans l'hypothèse où la Turquie réaliserait la totalité des prélèvements qu'elle envisage, le débit restant à la disposition à la Syrie serait réduit de 30 à 40%.

Et lorsque la Turquie et la Syrie auraient prélevé l'une et l'autre la quantité nécessaire à leurs besoins, le débit serait réduit pour l'Irak de un huitième à un quart environ de ce qu'il reçoit actuellement. Dès lors, par réaction en chaîne, les risques de conflit entre la Syrie et l'Irak s'accroîtraient de façon significative ainsi que ceux entre Israël, la Jordanie et la Syrie qui, pour compenser devraiENT augmenter ses prélèvements dans le Yarmouk, l'un des principaux affluents du Jourdain.

#### Avantages de fait au riverain d'amont:

Le contrôle de la partie amont d'un fleuve confère a priori un avantage : la Turquie profitant de sa situation géographique a pu entreprendre ses aménagements sur le Tigre et l'Euphrate et marquer son avantage sur la Syrie et l'Irak. Israël a parfaitement intégré ce concept et n'a de cesse, face au refus syrien de coopérer, de transformer son statut de riverain du cours inférieur en riverain d'amont en conquérant la région du Mont Hermon, le Golan et le sud du Liban.

#### Avantage au plus puissant:

Première puissance militaire du Proche-Orient, Israël a pu imposer dans le domaine de la gestion de l'eau les options qui lui paraissent propres à garantir la sécurité de son approvisionnement. La Turquie étant à la fois dans une position de supériorité géographique et détentrice d'une puissance démographique et militaire, le cumul des deux lui a conféré un avantage absolu dans ses aménagements.

#### Conclusion:

Les solutions cohérentes et nouvelles ne dispensent pas des avancées diplomatiques et politiques. Elles sont la plupart du temps les seules susceptibles de désamorcer les conflits.

Sans avoir la naïveté de prétendre que l'existence de règles de droit pourrait automatiquement empêcher les Etats de recourir à la guerre pour régler leurs différends, force est de constater que les lacunes du droit international de l'eau et l'absence de coopération ont, dans une large mesure, conduit hier l'Iran et l'Irak aux hostilités pour des raisons liées en partie, au partage des ressources hydriques.

A court et moyen termes, des conflits d'une nature analogue peuvent surgir. En effet, dans un certain nombre de régions, la pression sur l'eau est devenue tellement forte qu'elle constitue à la fois un attribut et un symbole de pouvoir politique, et que de nouveaux conflits peuvent se produire lorsque les Etats voudront s'assurer de la sécurité de leur approvisionnement.

La proposition française émise lors du sommet de Rio (17 juin 1992) d'élaborer une convention mondiale sur l'eau potable pourrait constituer sinon une amorce de solution du moins une prise de conscience des problèmes. Hélas, le Sommet de Kyoto semble laisser le sujet au rang des prises de conscience.

Pourtant, de l'attitude de la société internationale à réagir pour imposer une répartition équitable de la ressource dépendra, pour une bonne part, le maintien de la sécurité mondiale. En effet, le plus dur reste à venir. Il faudra nourrir 4 à 5 milliards d'humains supplémentaires en 2050 et pour cela, chercher à rationaliser les usages, avec pour objectifs la " transition démographique " et le changement des mentalités.

En effet, l'objectif majeur des pays à forte progression démographique, de surcroît dotés de ressources limitées en eau, doit-être d'évoluer vers le contrôle démographique caractérisant le passage d'une civilisation rurale vers une civilisation urbaine marquée par une baisse de la natalité. La baisse de la natalité devrait compenser le fait qu'une population urbanisée consomme en principe davantage d'eau qu'une population rurale. Toutefois, l'ensemble s'inscrit dans un contexte de rationalisation de la consommation d'eau y compris pour l'irrigation.

Retenons que d'après l'Organisation de la Météorologie Mondiale, les difficultés d'exploitation, d'acheminement, de traitement, de surconsommation, de pollution et des changements climatiques feront diminuer la quantité totale d'eau disponible de moitié. En 2025, " les régions à stress hydrique se seront étendues au deux tiers environ de la population mondiale ", c'est à dire à l'Afrique du sud et du nord, à l'Asie centrale et la Chine, au Moyen-Orient jusqu'à l'Inde, aux Etats-Unis et le Mexique, à une partie de l'Europe centrale et du sud " .

En 2050, " elles couvriront sans doute la majeure partie du globe " ce qui provoquera, selon la Banque mondiale, " une pénurie chronique ". Seuls une trentaine de pays, la Russie, le Brésil, l'Australie, ceux d'Europe du nord et de l'Ouest et d'Afrique équatoriale, resteront autosuffisants.

Ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'IHEDN:

| référence                               | titre                                                              | page   |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------|
| stratégie 55                            | l'eau: un levier de puissance pour la Turquie                      | 163-1  |
| défense 62                              | L'eau: recherche et distribution d'eau potable                     | 15-2   |
| GRIP dossiers 175-176                   | Moyen-Orient, les dossiers de la Paix                              | 1-12   |
| géopolitique 43                         | l'eau ressource stratégique, menaces et enjeux de l'hydropolitique | 45-8   |
| cahier du RENSEIGNEMENT                 | l'eau, enjeu majeur du XXI <sup>e</sup> siècle                     | E3     |
| Furturibles 188                         | les besoins en eau douce                                           | 39-5   |
| l'observateur de l'OCDE 160             | y-a-t-il une crise de l'eau?                                       | 4-1    |
| l'ena 198                               | l'eau                                                              | 5-4    |
| regards sur l'actualité 163             | la France peut-elle manquer d'eau?                                 | 47-5   |
| revue générale droit international 1    | genèse d'un droit fluvial international général                    | 5-70   |
| problèmes politiques et sociaux 286     | la gestion de l'eau                                                | 1-55   |
| problème économique 1907                | la sécheresse en Afrique                                           | 8-10   |
| courriers des pays de l'Est 294         | la maîtrise de l'eau en URSS                                       | 3-2    |
| marchés tropicaux et méditerranéen 2190 | de l'eau pour les africains .. mais de l'eau potable               | 2875-2 |
| furturibles 115                         | l'environnement et les ressources du XXI <sup>e</sup> siècle       | 3-2    |
| administration 139                      | Le ministère de l'environnement: attribution, organisation...      | 140    |
| Maghreb 120                             | la politique de l'eau en Tunisie                                   | 23-4   |
| défense 49                              | le transport de l'eau potable                                      | 35-4   |
| MT et Mediter. suppl. 2277              | l'eau et la ville: de l'eau pour tous                              | 24-4   |
| cahiers français 278                    | les problèmes alimentaires dans le monde                           | 1-11   |
| sciences et vie 953                     | menace sur l'eau potable                                           | 95-10  |
| les courriers afrique-caraibes-PAC 161  | dossier l'eau                                                      | 49-7   |
| MT et T 2681                            | l'eau, patrimoine de l'humanité en danger                          | 6-50-6 |

|                                |                                                                    |      |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------|
| paramètres 1                   | l'importance stratégique de l'eau                                  | 65-8 |
| population et société 268      | l'homme et l'eau                                                   | 1-4  |
| 9-500-516-145                  | la géopolitique de l'eau au Proche-Orient                          | 249  |
| sciences et vie 946            | l'eau en péril: pollution, la cote d'alerte...                     | 82-8 |
| économie et stratégies 258-259 | situation de l'eau en France                                       | 95-1 |
| fiche 20185                    | recueil synthétique des travaux de commissions<br>parlementaires.. | 1-13 |
| géopolitique 40                | spécial environnement                                              | 1-8  |

Autre ouvrage:

La bataille de l'eau de Roger Cans ( Le Monde éditions )